



conseil social
du mouvement sportif

Philippe DIALLO
Président du CoSMoS

Fédération Française de Natation
Monsieur le Président Francis LUYCE
Tour Essor
14, rue Scandicci
93508 PANTIN cedex

Réf : EC.PhD/197

Paris, le 21 octobre 2015

Monsieur le Président,

Je me permets une nouvelle fois d'appeler votre attention sur les enjeux majeurs de la réforme de la représentativité patronale, à la fois pour chaque structure soumise à la Convention Collective Nationale du Sport et, plus généralement, pour la place du mouvement sportif dans le dialogue social au cours des prochaines années.

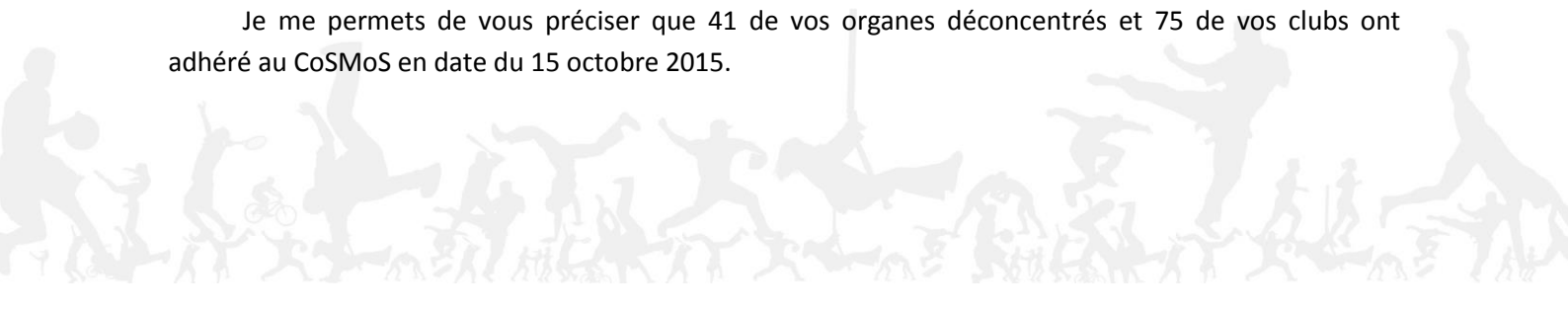
Au 31 décembre 2015, conformément aux règles de représentativité des organisations professionnelles d'employeurs issues de la loi du 05 mars 2014, le CoSMoS devra communiquer au ministère du travail le nombre de ses adhérents. De son importance dépendra la capacité du CoSMoS à être présent dans le dialogue social de la branche, à peser dans les négociations pour défendre l'intérêt de ses adhérents, comme ce fut le cas en matière de temps partiel où nous avons obtenu une importante dérogation à la durée minimale des 24 heures hebdomadaires ou, plus récemment, en finalisant un accord pour la mise en place de la complémentaire santé.

De plus, en adhérant au CoSMoS, vos ligues, vos comités et vos clubs bénéficient d'un accompagnement efficace dans leur rôle d'employeur, notamment via les services suivants : accès à une permanence juridique, mise à disposition de modèles de contrats de travail et de fiches pratiques, newsletters d'actualités.

A titre d'exemple, le service juridique du CoSMoS pourra les accompagner dans la mise en place rapide de la complémentaire santé dans leur structure.

Par ailleurs, je vous rappelle que l'Assemblée générale électorale du CoSMoS se tiendra le 16 décembre prochain. Y seront conviés les adhérents à jour de leur cotisation annuelle à la date de convocation de ladite Assemblée, soit le lundi 16 novembre au plus tard.

Je me permets de vous préciser que 41 de vos organes déconcentrés et 75 de vos clubs ont adhéré au CoSMoS en date du 15 octobre 2015.



Une chose est sûre : plus nous serons nombreux au 31 décembre 2015, plus le CoSMoS sera en capacité de défendre au mieux vos intérêts et ceux de vos structures.

Dans cette dernière ligne droite, il est essentiel, au regard des enjeux soulevés, que la mobilisation de vos structures soit la plus importante possible ; c'est pourquoi je vous invite à inciter le plus grand nombre à rejoindre dès aujourd'hui le CoSMoS sans attendre la campagne d'adhésion 2016.

Le pôle Développement du CoSMoS (secretariat@cosmos.asso.fr – 01 58 10 06 69) et moi-même sommes à votre disposition pour répondre à toute question relative à la promotion des adhésions au CoSMoS.

Comptant sur votre indispensable soutien dans cette étape décisive pour le CoSMoS, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments sportifs les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Diallo', written in a cursive style.

Philippe DIALLO

Lien vers le bulletin d'adhésion groupée de vos organes déconcentrés (adhésion prise en charge par la fédération) :

<https://docs.google.com/forms/d/1tBTUBAN2-Ddu8zeaFTnGQTubh5w-bAwqmbEQDgwDTjk/viewform>

Lien vers le bulletin d'adhésion collective pour vos clubs (adhésion à tarif réduit) :

https://docs.google.com/forms/d/1en5ZjrKR4lanHtLJzGumr1-HNBToI2_pNO8V6y_8YSk/viewform